



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2020

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Pilet Catherine, La Combe : Isolation et rénovation des façades « Sud-Est » et « Nord-Ouest » du chalet (parcelle RF No 502).
  
- d'engager M. Robert Beaud au poste de chef d'équipe, dès le 1<sup>er</sup> février 2021, suite au départ à la retraite de M. Marcel Martin.